

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

Vêtements



Place Centrale

Martigny

P 126 5

**Rédaction et administration**  
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31  
Abonnement: Suisse 24 fr.  
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19-53  
**Publicité: Publicitas S.A. - Sion**  
Av. de la Gare 25 - (027) 3 71 11  
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48  
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83  
Succ. en Suisse et à l'étranger  
**TARIF** annonce 15 ct. le mm.  
réclame 50 ct. le mm.  
avis mort. 45 ct. le mm.

# Non-violence

C'est incroyable ce que le monde peut vivre dans la frénésie. Il n'est plus possible de se maintenir dans la position du juste milieu, même si elle est dûment soutenue par les faits ou étayée par l'expérience et les leçons du passé.

Tout ce qui se dit, s'imprime, se chante, doit, pour répondre aux canons d'un certain modernisme, revêtir le caractère de l'intransigeance, être baigné dans l'atmosphère de la provocation ou prendre le ton de la violence.

C'est ainsi que le côté agressif des actes humains, qui mène d'ailleurs à des déconvenues magistrales, est aujourd'hui mis en vedette. On veut que se taisent les « faibles » ou les « pondérés » qui voudraient bien une fois s'arrêter sur un sujet, l'examiner sous toutes ses formes afin de se faire une opinion personnelle.

Et il y a des positions sacrées qu'on ne saurait mettre en doute: l'Américain est un sale petit monsieur envahissant et égoïste, le Nord-Vietnamien est l'innocente victime des barbares yankees, les banquiers suisses sont des pomes repoussants, le parti communiste est le seul auquel puisse adhérer un intellectuel occidental qui respecte ses lecteurs, la Chine est le réservoir secret des futures invasions, etc.

Si vous n'acceptez pas bon gré mal gré des slogans de ce genre, vous risquez d'être immédiatement l'objet d'insultes, d'insultes, voire d'injures.

Dans la presse, à la radio, à la télévision, on dit que l'on donne la préférence à toute information venant de

la « subversion » de préférence à celle provenant directement de la « réaction ».

Ainsi, petit à petit, se bâtit en nous tout un arsenal de préjugés presque indéradicables, alors qu'ils ne sont fondés sur rien de solide, et qu'ils s'affaiblissent à la première pression sérieuse qu'on leur imprime.

Mais l'incohérent et l'artificiel n'empêchent pas de vivre les fanatiques de la contradiction. Cela va si loin que beaucoup n'éprouvent même plus aucune gêne à se déjuger à journées faites, s'ils peuvent mieux satisfaire leur imbécile désir de piétiner la logique.

Un exemple récent est assez frappant. Le pasteur King vient de tomber sous les balles de l'un de ses compatriotes.

Par **JEAN CLEUSIX**

Aussitôt la presse écrite et parlée du monde entier a ouvert les registres des lamentos et des complaintes douloureuses. Jusqu'ici rien d'anormal, puisque l'humanité pleure un de ces enfants les plus indulgents et les plus dévoués.

Mais ce qui heurte vraiment la raison, c'est de constater que certaines de ces apologies proviennent de journalistes ou d'écrivains qui, de son vivant, avaient sans cesse combattu le célèbre pasteur noir en le traitant de fou dangereux, d'autant plus dangereux qu'il croyait à la vertu de la douceur et de la non-violence. Cette volte-face, dictée par de bas calculs, est répugnante.

N'est-ce pas justement pour tuer ce genre d'hypocrisie que le porte-parole tolérant de la race noire a donné sa vie?

N'est-ce pas justement pour tuer toutes les hypocrisies et abolir toutes les violences que le grand Crucifié dont la passion est rappelée cette semaine, a Lui aussi donné sa vie?

## Elimination de vaches laitières

Le Conseil fédéral, se fondant sur l'article 3, alinéa 2bis, de l'arrêté sur l'économie laitière 1966 modifié le 15 mars 1968, vient de décider l'organisation de campagnes supplémentaires d'élimination de vaches laitières. Le feu vert est ainsi donné à une nouvelle mesure destinée à alléger le marché du lait, dans le sens prévu par ledit arrêté. Ces campagnes sont financées à l'aide du produit de la taxe conditionnelle.

Les fonds disponibles serviront avant tout à soutenir de telles campagnes, limitées dans le temps et à but bien défini. La contribution prévue sera, au maximum, de 90 centimes par kilo et, pour les jeunes vaches de faible poids, de 250 francs par pièce; la prestation totale est toutefois limitée vers le haut, suivant le rendement des animaux à l'abattage. La division de l'agriculture fixe, selon les moyens financiers à dispositions, les délais et l'ampleur des campagnes d'élimination, ainsi que les conditions auxquelles les animaux sont pris en charge.

Dans une première étape, qui se terminera sans doute en août, il est prévu de prendre en charge, en vertu de

l'arrêté du Conseil fédéral, une vingtaine de milliers de vaches, ce qui impliquera une dépense de 9 à 10 millions de francs.

### Contribution au frais des détenteurs de bétail bovin de la région de montagne

Lors de la révision de l'arrêté sur l'économie laitière 1966, au cours de la session de ce printemps, les Chambres fédérales ont modifié la loi instituant une contribution aux détenteurs de bétail bovin de la région de montagne en ce sens que cette contribution est majorée de 20% et fixée, par unité de gros bétail, à 60 francs pour la zone I, à 120 francs pour la zone II et à 180 francs pour la zone III. Le Conseil fédéral, dans sa dernière séance, a modifié en conséquence l'ordonnance, qui s'y rapporte, du 26 mars 1965. Cette majoration, dont il est déjà tenu compte pour la présente année civile, aura effet jusqu'à l'expiration de l'arrêté sur l'économie laitière, soit le 31 octobre 1971.

### Propos de Pâques

# Confiance en la jeunesse

En ce temps pascal de renouveau, une comparaison s'établit tout naturellement entre les promesses que nous prodigue la nature et les espoirs qu'incarnent les jeunes sur le plan humain. Mais la sagesse des nations enseigne que les fruits ne tiennent pas toujours les promesses qu'annonçaient les fleurs, et l'on peut craindre aussi que la jeunesse exubérante des petits d'homme — comme avait coutume d'appeler ses élèves un pédagogue vaudois dont on vient de fêter le 80e anniversaire — n'aboutira pas nécessairement à une génération d'adultes remarquables.

Faut-il être pessimiste à cet égard? Il semble être de bon ton de nier toute valeur à la jeunesse actuelle, le phénomène n'étant au reste pas particulier à notre époque. On trouvera toujours des adultes aigris pour dénigrer les forces en épanouissement des jeunes. Ne serait-ce pas tout simplement la manifestation d'un sentiment de jalousie et l'expression d'une mauvaise excuse qu'on forge pour soi-même; en définitive le constat d'un échec personnel?

L'occasion m'a été donnée au cours de ces dernières semaines d'entrer à plusieurs reprises en contact avec cette jeunesse faussement décriée. Tout d'abord à l'occasion d'examens auxquels se présentaient des jeunes filles et jeunes gens de 18 à 20 ans. Pour ma chance et ma joie, j'étais du bon côté de la barrière, parmi les examinateurs. Pour ma chance, car j'avoue que j'aurais raté aujourd'hui des épreuves surmontées il y a plus de trente ans. Pour ma joie car, comme

on dit dans ce pays, j'ai été « déçu en bien ».

Je me suis trouvé en effet en face d'élèves des deux sexes qui se sont présentés de la manière la plus correcte, qu'il s'agisse du vêtement ou de l'attitude générale. Ils n'étaient certes pas tous des aigles intellectuels, mais la démonstration de leur savoir dépassait la moyenne, et où la science accusait quelque faille, la bonne volonté comblait la carence des connaissances. Je suis parti rassuré.

La deuxième expérience se déroula le jour des Rameaux où, dans une région protestante, garçons et filles de 16 ans sont appelés à « confirmer » l'engagement pris à leur baptême par parents, parrains et marraines. Dans ce groupe de catéchumènes deux d'entre eux reçurent ce baptême le matin même, face à la communauté réunie. Ils ont donc agi en pleine conscience, et non pour se plier à quelque coutume bourgeoise. De plus, le pasteur annonça en chaire qu'une de ses jeunes ouailles, ayant suivi toute l'instruction religieuse, avait renoncé à « confirmer ». Sans rien connaître des raisons de cette décision, je l'ai trouvée courageuse, et le pasteur n'a pas eu un mot de blâme; seulement du regret.

Après la cérémonie à l'église, ce fut la fête de famille, où étaient invités une dizaine de jumeaux et jumeuses, frères et sœurs, cousins et camarades des deux héros du jour. Je les entendis raconter, discuter, poser des questions, et asséner aussi des affirmations péremptoires où les « croulants » passèrent un mauvais quart

## Vous m'en direz tant

Félicité dans certains cantons, le Vendredi-Saint ne l'est pas dans d'autres.

Peut-être pourrait-on, au nom de l'œcuménisme, donner congé, ce jour-là, à tout le monde.

Ainsi, ceux qui ne font rien n'iraient pas embêter chez eux ceux qui font quelque chose...

Les Vaudois « font le pont » du jeudi soir au mardi matin, tandis que les Valaisans se contentent de prolonger Pâques d'un jour.

Il est vrai qu'ils s'accordent encore quelques fêtes religieuses, inconnues en pays protestant, ce qui leur permet de comparer les grands magasins et les petits restaurants de leurs confédérés aux leurs.

C'est le bon Dieu qui vous envoie! s'écrient les directeurs de cinémas, les hôteliers, les cafetiers et les danseuses de cabaret, en les voyant venir!

Leur seule présence a pour effet d'éveiller l'attention du public sur quelques grandes dates du calendrier qu'il ne connaîtrait pas sans eux!

A ce titre on peut affirmer que les Valaisans sont, en quelque sorte, des missionnaires extrêmement zélés et qui sont partout où il y a une âme à sauver ou vingt francs à perdre:

Dans les bars, sur les terrasses ou au fond des bistros.

Ils arrivent par trains ou en voitures, en joyeuses cohortes, et ils n'ont pas besoin de s'expliquer pour qu'on sache aussitôt qu'ils sont en train d'honorer de grands saints.

Ils se versent pieusement à boire et mangent avec dévotion leur carré d'agneau.

Les plus simples se contentent d'un chapelet de saucisses.

Loin de moi l'idée de critiquer ce

tour plaisant qu'ils savent donner à leurs convictions, mais je voudrais que par respect pour elles on partage avec eux le pain et le sel si je puis dire, et la moutarde aussi pendant qu'on y est, en cessant tout travail.

Il y a une quarantaine d'années le Valais célébrait beaucoup plus de fêtes chômées qu'aujourd'hui, puis on en a réduit considérablement le nombre sans que personne ne soit tombé en disgrâce au paradis.

Il me semble que les protestants pourraient s'associer aux catholiques et les catholiques aux protestants, pour tous les jours fériés des deux confessions.

On se demande parfois ce qu'on pourrait faire pour l'œcuménisme.

Mon idée à ceci d'original qu'en ne faisant rien du tout, donc en prenant congé, on ferait précisément quelque chose...

Et pendant que je suis en si bon chemin — à moins que vous ne le trouviez mauvais — je passerai carrément du plan religieux au plan politique, pour risquer une proposition du même ordre:

Faisons du premier mai un jour férié pour tous.

Je ne vois pas pourquoi les ouvriers qui bénéficient aujourd'hui, pour alléger leur besogne, de benêts, de bétonneuses, de pelles mécaniques auraient seuls le droit au titre de travailleurs, alors que nous qui disposons de la même plume depuis quarante ans, sans pouvoir la regarder courir, les bras croisés, nous passons pour des fainéants!

J'ai aussi mes idées sur le premier avril, mais je ne voudrais pas vous fatiguer en vous les exposant toutes le même jour.

Permettez-moi donc de prendre congé.

A. M.

## Interventions radicales aux Chambres fédérales

### Efficacité de la législation contre la pollution des eaux

(petite question André Martin)  
En 1964, plusieurs de nos collègues ont demandé au Conseil fédéral d'intervenir pour éliminer les inconvé-

nients résultant de l'emploi des détergents dans les ménages.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral annonçait la mise sur pied d'une législation fédérale pour régler la question. Il faisait état d'un engagement volontaire des fabricants pour ne mettre sur le marché que des détergents facilement dégradables.

Quatre ans après ces déclarations, nous ne constatons guère d'amélioration dans les stations d'épuration en exploitation. D'une part, les mousses apparaissent toujours en quantité sur les bassins d'épuration; d'autre part, les phosphates, toujours plus abondants, amènent la prolifération des algues, créant une pollution secondaire inquiétante.

La teneur des détergents en phosphates pourrait, semble-t-il, être diminuée, sans compromettre la qualité des produits mis sur le marché. Cela allégerait sensiblement les obligations des communes qui se verront sous peu contraintes à des dépenses d'exploitation importantes pour éliminer ces phosphates.

Dès lors, le Conseil fédéral peut-il répondre aux questions suivantes:

1. La réglementation concernant les produits bio-dégradables entrera-t-elle bientôt en vigueur?
2. Quelles sont les dispositions prévues pour éliminer ou en tous cas diminuer les quantités de phosphates contenues dans les détergents mis à disposition des consommateurs ou encore pour les remplacer par des substances inoffensives?

### Echange d'écoliers entre les régions linguistiques de la Suisse

(petite question Théodore Gut)

Chaque année, le « American Field Service » permet à des dizaines de jeunes Suisses de suivre des écoles américaines et de faire des séjours dans des familles américaines. Ces jeunes gens rentrent en Suisse, presque sans exception, enrichis et mûris par l'année qu'ils ont passée en Amérique. Ils rapportent d'utiles connaissances linguistiques et de la compréhension pour un mode de vie différent du nôtre.

Ces connaissances linguistiques et cette compréhension pour d'autres peuples sont particulièrement nécessaires (Voir suite page 2)

## Courts métrages

● Tout le monde n'a pas la vertu des femmes de marins, comme dit la chanson. C'est le cas de Mme William White, d'Austin, dans le Texas. Il faut dire que son mari exerce un bien sombre métier, celui d'enterré vivant. Depuis le 23 février, il est enfermé dans une tombe, peut-être pas très affriolante, mais néanmoins pourvue d'un minimum de confort, puisque des conduits lui permettent de respirer, de se nourrir et de communiquer avec l'extérieur. Il compte y rester plus de deux mois; histoire d'améliorer son record de l'autre monde, qui est de cinquante-cinq jours sans soleil. Sa femme, qui trouve cette expérience idiote, a utilisé le tuyau acoustique pour lui apprendre qu'elle avait décidé de divorcer, car elle en avait assez des recordmen de la paresse et des maris-taupes. Ce qui s'appelle se faire traiter plus bas que terre ou regarder pousser les soucis par la racine... Un juge a pris le relais et a condamné le malheureux à une pension alimentaire de 75 dollars par semaine. William s'est borné à répondre qu'on avait été très gentil de ne pas l'obliger à faire surface pour se présenter devant le tribunal, et qu'il souhaitait seulement aux spéculogues piétinant derrière un siphon, aux mineurs emmurés et aux scaphandriers que les sirènes mettent en retard pour le dîner, des épouses plus compréhensives... Mme White a feint de ne pas sentir l'amertume souterraine de ces propos et de mépriser cette pierre tombale dans son jardin.

● Melvyn Green, un étudiant de l'université Columbia qui prépare une thèse sur les moyens juridiques de lutte contre la drogue, a été arrêté pour possession illégale de 9 kilos de marijuana. Sa « réserve » était soigneusement cachée derrière une cinquantaine de livres de droit.

## DISTRICT DE MARTIGNY

### MARTIGNY

#### Décès de M. Subilia ancien pasteur

M. Edouard Subilia, ancien pasteur, sera enseveli mardi 16 avril à Bussigny (Vaud). Le défunt était le père de M. Olivier Subilia, ingénieur, établi à Martigny. C'est avec beaucoup de peine que nous apprenons le décès qui frappe M. Subilia et toute sa famille. Au militaire, il fut d'une compagnie comptant de nombreux Martigners. A Martigny, il consacra ses loisirs à la Société de tir et au Club alpin suisse, section de Martigny, dont il est le président. Nous lui adressons nos sentiments de vive sympathie.

L'ensevelissement aura lieu à Bussigny mardi 16 avril. Culte à 14 h. 15 et honneurs à 15 h. 15.

#### Assemblée primaire

L'assemblée primaire de Martigny est convoquée pour le mardi 16 avril à 20 h. 30 à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à l'effet de prendre connaissance des comptes 1967. Le président Edouard Morand fera, à cette occasion, un exposé sur la gestion communale.

L'Administration

#### Assemblée des Arts et Métiers

L'assemblée générale de la Société des arts et métiers et des commerçants est convoquée le vendredi 19 avril à 20 h. 30 à l'Hôtel Kluser, à Martigny.

#### Ordre du jour

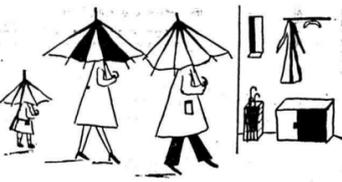
1. Lecture du procès-verbal;
2. Rapport du président;
3. Lecture et approbation des comptes; décharge au comité;
4. Budget;
5. Décision sur participation au groupement d'expansion économique de Martigny;
6. Divers;
7. « 70 000 km à travers l'Amérique », film de M. Darbellay.

#### Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 2 26 05.

Un toit pour vous abriter, et des meubles de Gertschen.

(Dessin de l'élève Lydia Sturzenegger).




FABRIQUE DE MEUBLES ET D'AGENCEMENTS  
Brigue Naters Sion Martigny

P 94 S

arts ● spectacles ● arts ● spectacles ● arts ● spectacles

#### Etoile: cinéma d'art et d'essai

#### « Quai des Brumes »

Cette sombre histoire de mauvais lieux, de mauvais coups, qui fait parfois songer à « Pèpé le Moko » est considérée comme une des œuvres les plus parfaites du cinéma d'avant-guerre. « Quai des Brumes » est devenu, surtout après 1945, un des classiques du cinéma.

Un déserteur de la Coloniale rencontre une jeune fille dans le port où il se cache. Il fréquente des voyous dont l'un fut l'amant de la jeune fille, et des affranchis qui essayent de le secourir. Le soldat tue le tuteur de la jeune fille qui voulait abuser d'elle. Une fin tragique l'attend au moment même où il va embarquer.

Le scénario de Jacques Prévert adapta très librement un roman de Pierre Mac Orlan, le transposant de Montmartre au Havre. Comme dans « Pèpé le Moko » un homme traqué dans une ville y rencontra le grand amour mais pour une journée, et trouvait la mort avant de s'embarquer.

#### M. Roger Bonvin parlera à Martigny

Sous les auspices de l'Université populaire de Martigny, le conseiller fédéral Roger Bonvin donnera une conférence à Martigny, samedi 20 avril à 20 h. 30 à la salle de l'Hôtel de Ville. C'est le conseiller national Rodolphe Tissières qui aura le plaisir de présenter l'orateur et d'animer un débat à la fin de la conférence.

#### Pharmacie de service

Nouvel horaire de la pharmacie de service (dès le 15 mars 1968) - Jours ouvrables: Jusqu'à 19 h. - Dimanche: 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.

Ordonnances médicales urgentes: Appeler par téléphone.

Jusqu'au samedi 13 avril, à 17 h. 30: Boissard.

Du samedi 13 avril, à 17 h. 30 au samedi 20 avril: Lauber.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

#### RIDDES

#### La soirée annuelle de l'Etoile

Le dimanche de Pâques, la société fédérale de gymnastique « L'Etoile » de Riddes organise à la grande salle de l'Abeille une matinée (dès 14 heures) et une soirée (dès 20 h. 15) qui tiendront largement les promesses du programme. Dès 22 h. 30, bal avec l'orchestre Jo Perrier.

#### Vétroz

SALLE DE L'UNION

Dimanche 14 avril - Pâques

#### GRAND BAL

organisé par la fanfare Union conduit par l'ensemble « Les William's »

Bar - Cantine - Buffet froid

#### DISTRICT DE SION

#### SION

#### Cinq ans de services à la clientèle valaisanne

Le mardi 9 avril 1968, une petite fête intime a permis de célébrer le 5e anniversaire de l'ouverture des Galeries du Midi plus connues sous le nom de « Kuchler-Pellet ».

Certes cette raison sociale existe depuis belle lurette, mais ce dernier jubilé marque la modernisation totale des Galeries du Midi qui sont, aujourd'hui, l'image même du Valais, d'un Valais moderne, prospère, ouvert à tous les courants, mais gardant néanmoins toutes ses qualités. Ces qualités que nous appliquons à notre canton, Kuchler-Pellet les mérite amplement.

Du reste un petit fait significatif soulignera l'excellence de cette maison. On sait combien le personnel de grands magasins, pour ne pas dire le personnel tout court, change souvent de situation. Aux Galeries du Midi, ce ne sont pas moins de 32 personnes, en service dès l'ouverture des nouvelles galeries qui ont été récompensées généreusement.

A son tour l'équipe du « Confédéré » présente ses plus vives félicitations et meilleurs vœux à la maison Kuchler-Pellet. Elle le fait avec d'autant plus de plaisir que M. Michel Kuchler, malgré ses nombreuses occupations, fonctionne en qualité de conseiller général radical à Sion.

## DISTRICT D'ENTREMONT

### LIDDES

#### Concert de la Fraternité

Le dimanche de Pâques, à 20 h. 30, la société de musique « La Fraternité » donnera un concert, sous la direction de M. Joseph Mathieu.

Nos musiciens exécuteront le programme que voici: 1. A cœur joie, marche (A.L. Doyen) - 2. Malaga, marche espagnole (J. Rexner) - 3. Capriccio, fantaisie (P. Gilson) - 4. Espagnola, fantaisie (J. Menten) - 5. The Blue Pennant, marche (C. Cori) - Production d'Edmond Antille, fantaisiste-chanteur. - Entr'acte.

6. Holiday in Spain, marche de concert (A. Kelly). - 7. Tableau d'Orient, suite en 3 parties (G. de Rœck). 8. Hymne à l'Amour, valse (F. Popy). 9. Musik in the Park, marche (J. Borjeim). - Production d'Edmond Antille.

## DISTRICT DE SIERRE

### VERCORIN

## Savoir jouer ses cartes au bon moment

Dans notre précédente édition, nous avons brièvement annoncé la prochaine mise en chantier du télécabine Vercorin-Crêt du Midi, lequel télécabine desservira une magnifique région.

Certains, avec des raisons plus ou moins valables, se posent la question de savoir quel intérêt il peut y avoir de tenter de faire de Vercorin une future station touristique.

Des intérêts il y en a en masse. Cependant, nous allons tenter de ne prendre que les principaux.

Premièrement Vercorin est un véritable balcon sur la vallée du Rhône. Ce n'est pas le seul c'est vrai. Cependant ici le cas est un peu différent, car c'est vraiment un balcon. Ce petit plateau de Vercorin est abrité des vents. En été, autre avantage, la chaleur y est tout de même moins torride que sur le versant droit de la vallée du Rhône.

Deuxièmement, Vercorin est maintenant relié à la plaine par une très belle route, goudronnée, élargie. Il ne faut pas oublier non plus le téléphérique, lequel continue, malgré la concurrence de la motorisation, son petit bonhomme de chemin.

Troisièmement, Vercorin, d'ici peu va devenir une sorte de plaque tournante. En effet une route a déjà été construite du village en direction de Pinsec qu'on peut maintenant atteindre en voiture. Par la suite cette route sera prolongée en direction de Grimentz. Le jour où la route venant de Nax et passant par Loye et Travers sera terminée, le touriste aura alors à sa disposition un circuit absolument unique puisque partant d'Isérables il pourra gagner Grimentz en passant par Nendaz, Mayens-de-Sion, Saint-Martin, Nax Vercorin, Pinsec, Grimentz. Dès lors, partant de Grimentz, de Sierre, de Nax ou d'ailleurs encore, le promeneur, motorisé ou non, sera obligé de passer par Vercorin.

Quatrièmement, Vercorin est resté naturellement simple. Et là je pense que nous devons tout de même rendre hommage à ceux qui se préoccupent de l'avenir du village, tant leur souci de le sauver de la destruction par des

## DISTRICT DE CONTHEY

### ARDON

#### Assemblée de la Société coopérative de consommation

C'est samedi soir 6 courant en sa grande salle qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle de cette importante société.

Ouverte avec le quart d'heure valaisan habituel de retard sous la présidence de M. Félix Delaloye, elle s'est déroulée dans une ambiance objective et de bon aloi.

Dans son rapport présidentiel M. Delaloye fit ressortir la marche toujours plus ascendante de la société puisque son chiffre d'affaires a encore augmenté en 1967 de 60 000 francs et dépasse largement le million.

Aussi se fit-il l'interprète de tous pour remercier les gérants et tient le personnel responsable de la bonne morale de la société.

Les comptes et le bilan furent approuvés à l'unanimité et ne donnèrent lieu à aucune objection. L'assemblée entendit ensuite un exposé de M. Alenbach, consécutif à un nouvel entrepôt de fruits.

Dans son rapport étudié, fouillé, il met en évidence l'investissement considérable que nécessiterait une telle construction, étant donné que les possibilités d'agrandissement des locaux et emplacement actuels suffisent largement pour le moment. Aussi l'assemblée unanime se rallie aux conclusions du rapporteur.

Au chapitre des nominations complémentaires, M. André Gevisier remplace M. Francis Delaloye au Conseil d'administration et M. Marco Genetti, vérificateur, en remplacement de M. André Bérard, actuellement gérant.

Les divers n'étant pas utilisés le président Delaloye clôt l'assemblée en invitant les membres présents à partager le verre de l'amitié.

P. D.

### VETROZ

#### A la rencontre de M. Printemps...

Pâques, c'est le délai que l'on se donne pour accueillir le printemps en fanfare, c'est ce que disait le rédacteur en chef de ce journal dans l'éditorial d'un précédent numéro. M. Rudaz n'a pas cru si bien dire; les musiciens de l'Union en tout cas l'ont compris et l'appliquent au sens propre, eux qui, dimanche, brilleront de tous leurs cuivres sous un soleil (espérons-le du moins!) printanier, pour aller à la rencontre de cet hôte. Il est vrai qu'on ne sait exactement par où il vient, par l'ouest très certainement à l'instar de la pluie... et du beau temps. C'est du moins dans cette direction que nos fanfares se dirigeront, emprunteront la route de Magnot.

Après quarante jours de pénitence qui suivirent leur dernière sortie au Carnaval de Saint-Léonard, la population banlieusarde sera, selon un tradition bien établie, l'heureuse bénéficiaire de ce premier concert de plein air. C'est ainsi que les mélomanes en question se retrouveront tout d'abord sur les bords de la Lizerne en début d'après-midi pour rebrousser chemin ensuite, vers le centre de Magnot. Nous ne pouvons que leur souhaiter une magnifique journée, pleine de soleil et de gaieté, de cette gaieté qu'ils savent si bien répandre autour d'eux à chacune de leurs manifestations.

Mais au fait, quarante jours! Combien de paire de jambes n'ont-elles pas eu le temps de s'engourdir? Tout a été prévu quant à cela puisque le soir, afin de marquer comme il se doit la fin du carême, il y aura possibilité de s'exhiber sur la piste de danse de la salle de l'Union au son de l'orchestre « Les William's ».

A Balavaud et Magnot l'après-midi, à Vétroz, le soir, ce sera notre rendez-vous pascal, notre rendez-vous avec le printemps.

Observator

#### Carnet rose sportif

Dans ce carnet, un nouveau nom vient s'inscrire, celui de Pierre-Alain. Nulle crainte que le F.C. Vétroz se trouve un jour face à une pénurie d'entraîneurs puisqu'en fait, il s'agit du troisième garçon de M. Fernand Pillet, l'actuel entraîneur du club, teneur du Café de la Prairie. La relève est donc assurée. Nos meilleurs vœux à ce futur sportif tout comme à sa maman; quant au papa impatient de voir son ou ses fistons entrer dans les minimes, félicitons-le et remercions-le d'assurer ainsi l'avenir de l'équipe vétrozaine.

Ph. S.

#### Elections valdotaines: transports gratuits

Lors des élections régionales, tous les Valdôtains travaillant en Suisse pourront se rendre au val d'Aoste pour accomplir leur devoir de citoyen, en utilisant gratuitement, pour l'aller et le retour, les cars mis à leur disposition par le Centro assistenziale per gli emigrati d'Aoste.

Ce service gratuit de transport est prévu en faveur de tous les émigrés de Suisse romande, avec départ samedi matin 20 avril et retour le dimanche soir 21 avril 1968.

De Genève: départ à 7 h. précises de la gare routière; de Lausanne: départ à 8 h. 30 précises de la gare du métro d'Ouchy; de Vevey: départ à 9 h. précises de la Place de la Gare; de Martigny: départ à 10 h. précises de la gare de Martigny.

Les réservations des places se font directement auprès des présidents de chaque association valdotaine; dans le canton de Vaud, auprès de Me Pierre Dupont-Cadoch, 1, chemin Longeraie, Lausanne.

#### Interventions radicales aux Chambres fédérales

(Suite de la 1re page)

dans un pays comme le nôtre, où l'on parle plusieurs langues. Un échange d'écobliers entre les différentes régions linguistiques de la Suisse, tel qu'il est réalisé par le « American Field Service », contribuerait à rapprocher la population de ces régions.

Quelles possibilités le Conseil fédéral aperçoit-il d'encourager des échanges de ce genre entre les cantons?

#### Encouragement à la formation professionnelle et formation du personnel enseignant dans les écoles professionnelles

(petite question Bachmann)

Pour pouvoir faire face aux progrès de la technique et tenir compte de la concurrence qui se fait de plus en plus vive, notre économie en expansion a besoin, non seulement de personnes qualifiées de formation universitaire, mais aussi de cadres moyens en plus grand nombre et d'un plus abondant personnel qualifié justifiant de solides connaissances tant générales que professionnelles. Je demande en conséquence au Conseil fédéral:

1. S'il discerne — en marge de l'aide nécessaire et réjouissante accordée aux universités — les moyens propres à encourager la relève professionnelle en tirant le meilleur parti possible des aptitudes encore inutilisées;
2. A quel moment il compte s'atteler à la réforme de la formation des maîtres enseignant dans les écoles des arts et métiers.

### GRONE

#### Vers une toute grande fête de printemps

Le printemps, qu'on le veuille ou non est une véritable fête de la nature qui se réveille après ses longs mois de sommeil hivernal. Tout à ce moment là nous pousse à exprimer notre joie.

Aussi, rien d'étonnant qu'à Grône on ait décidé de marquer d'une manière tangible ce retour au beau temps, en créant une fête de printemps. Un comité d'organisation a été placé sous la férule de M. René Vuistiner. Avec un tel président on peut être assuré que l'organisation sera parfaite. Une douzaine de fanfares de tout le Valais ont été invitées à participer les 20 et 21 avril prochains à cette grande fête de printemps qui débutera le samedi soir déjà, par le grand concert de La Liberté, concert qui sera en même temps la prestation annuelle officielle de cette fanfare. Bien entendu il y aura bal le samedi et le dimanche.

C'est le dimanche après le dîner, lorsque tout le monde aura avalé sa salade de dent de lion, que les fanfares se retrouveront pour le grand cortège à travers les rues du village et surtout pour le grand concert sous la cantine de fête. Au sujet de ce concert il y a lieu de noter que quelques-unes des meilleures fanfares valaisannes participeront à cette fête de printemps qui marquera ainsi l'entrée officielle dans la bonne saison; et surtout le retour officiel des grands rassemblements musicaux-politiques, si prisés de tous.

**Grande quinzaine folklorique et gastronomique bulgare à l'Hôtel Central Martigny**

Dès le 16 avril 1968 DUO TZIGANE

# Le Confédéré vous renseigne

## Radio-Sottens

Samedi 13 avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 00 Avril au Portugal - 7 15 Miroir-première - 8 00 Informations. 8 05 Route libre - 9 00 10 00 11 00 12 00 Informations - 9 05 Avril au Portugal. 9 45 Les ailes - 11 05 Avril au Portugal. 12 05 Au carillon de midi et Avril au Portugal - 12 25 Ces goals sont pour demain - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Demain dimanche - 14 00 Informations. 14 05 Euromusique - 14 35 Yorkshire Imperial Metals Band - 15 00 Informations - 15 05 Samedi-loisirs - 16 00 Informations - 16 05 Avril au Portugal. 16 10 La revue des livres - 17 00 Informations - 17 05 Swing-sérénade - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations. 18 05 Le micro dans la vie - 18 45 Sports. 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Intermède musical - 19 35 Villa Sam'suffit. 20 00 Magazine 68 - 20 20 Triumph Variétés - 21 10 La diligence de Fort Bowie, de Clift Morris - 21 50 Avril au Portugal - 22 30 Informations - 24 00 Dancing non-stop - 01 00 Hymne national.

Dimanche 14 avril

7 10 Bonjour à tous - 7 15 Miroir-première - 7 20 Sonnez les matines. 7 50 Concert matinal - 8 30 Informations. 8 45 Grand-messe - 9 55 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 00 Informations - 11 05 Concert dominical. 11 40 Romandie en musique - 12 00 De Rome: Bénédiction urbi et orbi - 12 30 Message de Pâques - 12 45 Informations - 12 55 10, 20, 50, 100 - 13 00 Les pensées pascales - 14 00 Informations. 14 05 Ben-Hur, de Lewis Wallace. 14 40 Avril au Portugal - 17 00 Informations. 17 05 L'heure musicale - 18 00 Informations - 18 10 Foi et vie chrétiennes. 18 30 Le micro dans la vie - 18 40 Résultats sportifs - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Magazine 68 - 20 00 Portrait-robot - 20 55 Les oubliés de l'alphabet - 21 20 Le Troisième Jour, de France Pastorelli - 22 30 Informations. 22 35 Marchands d'images - 23 30 Un Hymne national.

Lundi 15 avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 A votre service. 11 00 12 00 Informations - 11 05 Concert-promenade - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations. 14 05 Réalités - 14 30 La terre est ronde. 14 55 Reportage sportif - 16 45 La route en musique - 17 00 Informations - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 40 Résultats sportifs - 18 55 Radio-guidage - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Radio-guidage - 19 35 En effeuillant la statistique - 19 55 Radio-guidage - 20 00 Magazine 68 - 20 20 Monsieur Leonidas - 21 00 Quand ça balance - 22 10 Découverte de la Littérature et de l'Histoire - 22 30 Infor-

mations - 22 35 Cinémagazine - 23 00 La musique contemporaine en Suisse. 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Mardi 16 avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 Le bonheur à domicile - 10 00 11 00 Informations - 11 05 Divertissement musical - 12 00 Informations - 12 05 Au carillon de midi. 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Mardi les gars - 13 15 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles. 14 00 Informations - 14 05 Sur vos deux oreilles - 14 30 Le monde chez vous. 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - 17 05 Bonjour les enfants - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations. 18 05 Le micro dans la vie - 18 45 Sports. 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants - 19 35 Disc-O-Matic. 20 00 Magazine 68 - 20 20 L'idiot, de Dostoïevsky - 22 30 Informations. 22 35 Activités internationales - 23 00 Prélude à la nuit - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Mercredi 17 avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 A votre service. 10 00 11 00 12 00 Informations - 11 05 Orchestre - 12 05 Au carillon de midi. 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations. 14 05 Réalités - 14 30 La terre est ronde. 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi. 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations. 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-club. 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 45 Sports - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants - 19 35 La Fa Mi - 20 00 Magazine 68 - 20 20 Ce soir, nous écouterons. 20 30 Concert - 22 30 Informations. 22 35 La semaine littéraire - 23 00 Harmonies du soir - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Télévision

Samedi

14 00 Un'ora per voi - 16 30 Magazine international de l'agriculture - 17 00 Entrez dans la ronde - 17 20 Samedi-jeunesse - 18 15 Madame TV - 18 40 Le bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot. 18 50 Sur demande - 19 15 TV-spot. 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 25 Gospels en noir et blanc. 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal. 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 40 Football - 20 50 Les Compagnons de Jehu, d'Alexandre Dumas - 22 00 Les dossiers de l'Histoire - 22 30 Téléjournal - 22 40 C'est demain dimanche.

Dimanche

10 00 Culte protestant de Pâques. 11 00 Messe de Pâques - 11 55 Bénédiction urbi et orbi - 12 40 Bulletin de

nouvelles - 12 45 Revue de la semaine. 13 10 Sélection - 13 30 Livres pour toi. 14 00 Gymnastique à l'artistique - 15 30 Images pour tous - 18 00 Bulletin de nouvelles - 18 05 Mélodies d'une ville. 19 05 Dessins animés - 19 10 Présence protestante - 19 30 Le sens du sacré dans la vie quotidienne - 20 00 Téléjournal - 20 10 Objectif 6000 - 21 10 Le voyageur de Forceloup, de Georges Sion - 22 40 Bulletin de nouvelles. 22 45 Méditation.

Lundi

16 00 Euromode 68 - 16 50 Dessins animés - 17 00 Entrez dans la ronde - 17 20 Il saltamartino - 18 25 Cours d'allemand - 18 40 Bulletin de nouvelles. 18 45 TV-spot - 18 50 Film: Les aventures de Saturnin - 19 05 Horizons - 19 20 TV-spot - 19 25 Aide familiale - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Carrefour - 20 35 Profils 68 - 21 15 Film: Le vengeur volant - 22 05 Musique en Suisse - 22 45 Téléjournal. 22 55 Soir-information.

Mardi

18 40 Bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot - 18 50 Rendez-vous - 19 15 TV-spot - 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 25 Film: L'éventail de Séville - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Film: Au cœur du temps. 21 25 Dimensions - 22 15 Les Cailloux. 22 40 Téléjournal - 22 50 Soir-information.

Mercredi

17 00 Le 5 à 6 des jeunes - 18 15 Vie et métier - 18 40 Bulletin de nouvelles. 18 45 TV-spot - 18 50 Dix sur dix. 19 00 Affaires publiques - 19 15 TV-spot. 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 25 Film: L'éventail de Séville - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Film: Les Trois etc... du Colonel - 22 05 Cinéma-vif - 22 45 Téléjournal - 22 55 Soir-information.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Samedi et dimanche (Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Vendredi-Saint: Relâche): ESTOUFFADE A LA CARAIBE. Samedi à 17 h. 15, lundi 15 et mardi 16, à 20 h. 30 - Séances de film « d'art et d'essai »: QUAI DES BRUMES, avec J. Gabin, Michelle Morgan, Pierre Brasseur et Michel Simon. - Domenica alle ore 17: DUE MAFIOSI NEL FAR-  
WEST. In italiano.

Cinéma CORSO - Martigny

Samedi et dimanche (Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Vendredi-Saint: Relâche) - Un « western » d'un genre nouveau: UN DOLLAR ENTRE LES DENTS. - Dimanche à 17 h. (enfants admis dès 12 ans), lundi 15 et mardi 16, à 20 h. 30: LA VALLÉE DES OMBRES ROUGES.

Cinéma MICHEL - Fully

Samedi et dimanche - Fernandel en pleine forme, dans sa toute dernière performance, dans un film divertissant, riche en surprises: L'HOMME A LA BUICK.

Cinéma REX - Saxon

Samedi et dimanche - Un film d'espionnage: TRIPLE CROSS. - Dimanche à 14 h. 30 - (Séance spéciale pour enfants dès 12 ans): LA VALLÉE DES OMBRES ROUGES.

Entreprise de travaux publics, cherche

## MÉCANICIENS

pour la réparation de ses machines de chantiers et camions.

- Connaissance du Diesel exigée.

- Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre s/chiffre PC 65494 à Publicitas 1951 Sion.

P 65494 S

## INSTITUT DE COMMERCE SION

9, Rue des Amandiers

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois

Formation de sténodactylographes Prépare: aux examens d'admission PTT et CFF

### Nouveaux cours 22 avril

Section pour débutants et élèves avancés

DIPLOMES:

DE COMMERCE, DE STÉNO et de LANGUES

Professeurs avec grades universitaires

Demandez le programme d'études à la

DIRECTION:

Dr Alexandre THELER

professeur diplômé

Téléphone (027) 2 23 84

Nouvel immeuble

A VENDRE A BAS PRIX:

## Autocar omnibus

Berna (environ 50 places). En parfait état mécanique. Convientrait particulièrement pour grande entreprise de génie civil. Transport d'ouvriers ou pour être transformé en cuisine réfectoire ou magasin mobile.

Gravière du Rhône, Genetti S.A., 1908 RIDDES, tél. (027) 8 13 61 ou 8 71 77 P 25215 S

Cinéma d'ARDON

Attention: Seulement en version italienne sous-titrée français-allemand. 20 h. 45 - (16 ans): ROGER LA HONTE. En scope couleurs: le film qui plait et qui émeut. - Domenica alle ore 16,30 e 20 h. 45: TRAPPOLA PER L'ASSASSINO.

Cours des billets

Franç français	.. 86,50	-	89,50
Lire italienne	.. 68,-	-	70 1/2
Livre sterling	.. 10,25	-	10,50
Mark allemand	.. 107,-	-	109,50

## SAXON

A vendre en plaine

### magnifique propriété

de 6500 m2, complètement arborisée de manière moderne. S'adresser s/chiffre PC 25174, à Publicitas, 1951 SION. P 25174 S

VOTRE CURE DE PRINTEMPS



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95 P 327 Z

Je cherche une sommelière

débutante acceptée. Vie de famille. Bon gain assuré. Congé régulier. S'adresser à: Café du Vieux Moulin (entièrement rénové). Conthey-Place. Tél. (027) 8 11 32. P 25086 S

## PRÊTS

avec discrétion totale

- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire
- Accueil individuel
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit

1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 84 31

NOUVEAU: Discrétion totale

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

# Le Visiteur de Minuit

Feuilleton du Confédéré  
Leo Dartey

Roman

29

Copyright by Edition Tallandier

— Non, coupa durement l'homme au monocle noir. Tu as mal joué. C'est tout. En réalité, tu ne sais te servir ni de ton intelligence ni de ta langue. Rien que de tes yeux, comme une banale coquette. Dès qu'il s'agit de sortir des simples roueries et des manœuvres de séduction féminine, tu deviens inutilisable. Ah! si j'avais su que tu fusses une aussi piètre associée...

Recroquevillée sur un tabouret bas, elle leva vers lui un regard apeuré.

— Tu... tu regrettes, Denis?

Dans sa déception et sa colère, il arpenait de long en large le salon, aux dimensions exigües, de ce chalet de vacances. Il donna, au passage, un coup de pied dans un coussin tombé du divan.

— Oui, je regrette, dit-il. Tu sais bien que, avant tout et toujours, seule compte ma vengeance.

Elle soupira:

— Hélas! oui, je le sais. Et que tu n'as jeté les yeux sur moi que pour l'assouvir. Sans cela, tu ne m'aurais jamais regardée.

— Halte! Tu te trompes, ma chère. Tu oublies que je t'avais regardée, pour mon malheur, bien avant l'accident qui a déclenché le reste. Si je ne t'avais pas « regardée », comme tu dis, j'aurais encore mes deux yeux et mon visage intact.

Elle tendit les mains vers lui:

— Oui, je sais que je fus la cause de tout.

Et c'est bien parce que je me juge indirectement responsable de ton malheur que j'ai accepté de t'aider. Tu le sais. Et que je continuerai envers et contre tout. Au risque d'être prise comme... une...

Il la regardait de côté, satisfait de sentir qu'il l'avait bien « reprise en main ». Aussi prit-il un ton d'apaisement bourru pour la rassurer:

— Juridiquement, nous ne craignons rien! Toi surtout...

— Tant mieux, dit Béatrice. Car, maintenant, je ne pourrais même plus partir avec toi pour l'étranger. Rends-toi compte: si je ne parviens pas à découvrir où tante Armandine a caché ce qu'elle m'a... volé, je suis bloquée ici! Et, si tout se découvre, il me faudra filer, cependant...

Il haussa les sourcils et, cynique:

— Ma parole, on dirait que tu as peur? Elle se leva.

— Oui, j'ai peur! s'écria-t-elle. J'ai peur de Brice, de sa colère contre moi le jour où il verra clair.

— Ma chère, c'est à toi de lui fermer les yeux. Je te l'ai toujours dit. Et jusqu'à présent, tu y es assez bien parvenue.

— Mais j'ai peur, te dis-je! Serais-tu donc toujours implacable?

Tant que je n'aurai pas assouvi ma vengeance, oui, répliqua-t-il d'un ton dur. Je veux la peau de ce Brice, insolent et brutal qui m'a défiguré et gâché ma vie! Je me le suis juré le premier jour. Je me le suis juré à nouveau chaque matin quand je retrouvais devant la glace le reflet hideux de mon visage... le témoin de son crime.

— Oh! crime, reprit avec douceur Béatrice, n'exagérons pas, il ne t'a tout de même pas tué!

Le jeune homme redressa orgueilleusement la taille

— C'est pire, dit-il avec amertume. Il a fait de moi un monstre, un objet de répulsion dès que je montre le côté droit de mon visage...

Apec tendresse et soumission, elle murmura, en prenant sa main:

— Pas pour moi, Denis.

— Oh! toi! Mais n'oublies pas que mon autre œil est menacé de cécité à plus ou moins brève échéance! Brice m'a rendu hideux, infirme. Jamais, non jamais, je ne lui ferai payer assez chèrement la châtiement qu'il mérite... Je veux l'humilier, le déposséder, le chasser, le déshonorer! Faire de lui une épave honteuse qui traînera sa misérable vie loin d'ici, de ce pays, de ce château, de ce domaine qu'il aime au point de lui avoir sacrifié sa vocation! Le tuer ne serait pas suffisant! Mais que Merville lui échappe, que les siens le renient, que son nom soit éclaboussé de honte: voilà ce que sera ma vengeance. Et personne ne l'empêchera, ne l'arrêtera, entends-tu? Personne.

Elle s'était laissée retomber sur un fauteuil, les mains jointes sur ses genoux, le buste penché en avant, elle souffla:

— Si... peut-être.

— Par exemple. Qui donc? protesta-t-il.

— Dominique, ma cousine. Elle ne m'a jamais aimée. Elle est fine, roublarde, et par dessus tout; honnête... à un point que tu ne peux imaginer. J'ai l'impression qu'elle en sait déjà trop...

Il ricana:

— La belle fille aux yeux violets? Vraiment? Eh bien! si tu ne te trompes pas, c'est elle qu'il faudra neutraliser avant tout. Quand elle sera hors d'état de nuire...

D'un ton terrifié elle demanda:

— Denis, que veux-tu dire?

A nouveau il eut le ricanement qui déformait sa trop belle bouche.

— Voyons, ma chère, que vas-tu croire? Ne sais-tu pas que j'emploie toujours la méthode de la douceur avant tout autre?

Elle protesta, révoltée:

— Oh! tout de même... tu ne vas pas employer avec elle la même qu'avec moi?

— Que tu es enfant! Ce n'est pas possible et tu le sais! D'ailleurs, ne t'occupe pas

de cela, c'est mon affaire. Et fais-moi confiance, je la réussirai. Je m'occuperai ensuite du sieur Brice. En attendant, continue de l'endormir et vois s'il n'y a pas moyen de récupérer ce que tu t'es laissé si maladroitement chipé par ta tante. Car enfin, elle n'a pas pu le sortir de sa chambre, puisqu'elle est immobilisée depuis. Tu as dû mal chercher.

— Maintenant, soupira-t-elle, il n'y a plus rien à faire! Le docteur a interdit toute visite, même de famille... à l'exception de cette insupportable Dominique et la malade est gardée jour et nuit par une infirmière nouvelle. D'ailleurs, on ne pourrait pas réussir une seconde fois le coup de cet après-midi sans être repérés dangereusement.

— Bah! dit-il avec un rire sardonique, on trouvera bien un moyen de parvenir quand même jusqu'à elle.

...

Dominique avait décidé de ne pas paraître au déjeuner du lendemain. A la brave Ménoune qui lui avait apporté un plateau dans sa chambre, elle avait expliqué qu'il lui serait difficile de se retrouver en face de Brice après la giflette de la veille. A Frédéric, venu aux nouvelles, elle avait donné la même explication.

A la vérité, elle voulait surtout rester seule pour réfléchir et adopter une décision que les événements la poussaient à prendre rapidement.

Mais comme elle souhaitait profiter de son isolement pour veiller également sa tante, elle s'était installée pour déjeuner dans une petite pièce qui communiquait avec la chambre de la malade.

Là, dans le calme et le silence absolu, elle espérait trouver la solution d'une situation si difficile que, par moments, elle se sentait un peu découragée. De toute façon, il n'était pas mauvais qu'elle protestât par son absence contre le geste inqualifiable de Brice.

(à suivre)

# Coup d'œil sur les sports

## HOCKEY SUR GLACE

### Oscar Mudry prend les rênes du Hockey-Club

M. Paul Forstel a dirigé pour la dernière fois une assemblée du H.C. Martigny. Ce dirigeant aussi compétent que dévoué a, en effet, donné sa démission irrévocable, après 27 années de présidence. C'est dire que sa demande d'être remplacé ne pouvait qu'être prise en considération. Mais le H.C. Martigny n'a pas voulu laisser entrer dans le rang M. Forstel sans lui exprimer sa reconnaissance en l'acclamant président d'honneur.

Avant de passer au renouvellement du comité, le HC Martigny a étudié les raisons de la chute en première ligue. M. Gérard Pillet les a citées sans fard. La plus importante est la fréquentation désastreuse des entraînements. L'entraîneur Delnon se trouvait souvent avec trois joueurs sur la glace. Inutile d'ajouter que cette indiscipline coupable a non seulement causé la relégation de Martigny, mais aussi un déficit de près de 12 000 francs pour l'exercice 1967-1968.

Pour succéder à M. Forstel, le H.C. Martigny a élu M. Oscar Mudry. Un homme qui connaît le sport en général et le hockey en particulier.

Un des premiers Valaisans — si ce n'est le premier — à jouer dans l'équipe nationale suisse, alors qu'il faisait les beaux jours du H.C. Lausanne. Un sportif que chacun connaît à Martigny et qui saura sans aucun doute redonner au club l'élan nécessaire à la remontée que l'on souhaite. Le vice-président est M. E. Visentini, le secrétaire P.-A. Pillet, l'entraîneur H. Pillet et M.-B. Giroud, membre, sera plus spécialement chargé de l'organisation des matches et des déplacements.

Du côté des joueurs, on annonce des départs, des retours au bercail et d'autres mutations. Mais l'essentiel n'est pas de connaître dès maintenant quelle formation va présenter le HC Martigny, mais bien de savoir qu'une ferme volonté de bien faire anime dirigeants et supporters et que tout sera mis en œuvre pour que revive à Martigny la belle époque du hockey. Nous nous associons à ce vœu et attendons avec confiance les heureux effets de ce renouvellement.

## TENNIS

### La saison de tennis reprend

La saison dernière du Tennis-Club de Martigny a été marquée par le transfert des courts au Bourg. Le plus grand nombre de courts disponibles, la situation des installations et la propagande effectuée par ce déplacement ont eu d'heureux effets sur l'intérêt que les Martignerains portent au sport de tennis. L'inauguration officielle des courts des Meillerettes est fixée aux 27 et 28 avril. Le programme prévoit d'embler un tournoi interne ainsi qu'un grand tournoi auquel participera entre autres Mathias Werren, l'un des meilleurs tennismen suisses.

## FOOTBALL

### LUNDI

### Lugano et Winterthour disputeront à Berne la finale de la Coupe suisse

Lugano est grand favori de cette finale. Le team de l'entraîneur Maurer paraît en effet mieux armé et plus expérimenté que celui de Konietzka mais la Coupe est si riche en surprises que même la finale peut nous en réserver une !

Fait à noter : ce sont deux Allemands, Lutrop pour Lugano et Konietzka pour Winterthour, qui seront appelés à jouer un rôle principal dans cette finale.

### Monthey reçoit Grasshoppers

Renouant l'ancienne tradition des grands matches de Pâques, Monthey recevra dimanche les Grasshoppers. L'équipe de l'entraîneur Skiba viendra au bord de la Vièze avec sa grande équipe, leader inamovible du championnat suisse pendant tout le premier tour. Monthey sera renforcé par... le Montheyan Philippe Pottier (Servette) et Michel Grand (Martigny).

### Sion - Chaux-de-Fonds

Maintenant la coutume instaurée il y a quelques années déjà, le F. C. Sion profite de la pause pascale pour disputer un match amical.

Ces dernières années on avait vu défiler des équipes étrangères.

Cette année, le choix des dirigeants valaisans s'est porté sur le FC Chaux-de-Fonds, qu'il est inutile de présenter à nos lecteurs, cette équipe étant suffisamment connue en Valais.

Signalons que c'est samedi après-midi que ce match aura lieu à Sion et qu'il permettra de voir à l'œuvre les nouveaux et très jeunes joueurs chaux-de-fonniers.

## SKI

### La sélection valaisanne aux Jeux d'hiver des enfants à Saas Fee

Du 25 au 28 avril se dérouleront à Saas Fee les Jeux d'hiver internationaux des enfants, troisième édition. Un slalom géant et un slalom spécial départageront les concurrents des cinq pays alpins participant à ces Jeux.

Le chef O. J. et Juniors de l'AVCS, M. Gilbert Petoud, a convoqué à un camp d'entraînement qui se déroulera à Montana, du 16 au 20 avril, les jeunes Valaisans et Valaisannes que voici :

Andenmatten Valentin (52) Saas Fee. Roduit P. André (52) Ovronnaz - Boll Christian (53) Sion - Lochmatter Aldo (54) Saas Fee - Burgener Nestor (55) Saas Fee - Anzévui Claude (54) Les Haudères - Moret Serge (54) Martigny. Rudaz José (55) Thyon - Luisier Jean-Paul (55) Verbier - Fournier Jean-Luc (55) Haute-Nendaz - Kamerzin Yvon (55) Icogne - Borgeat Alain (54) Crans-Montana - Felli Giancarlo (53) Crans-Montana - Minnig Astrid (53) Bettmeralp - Delèze Christiane (56) Haute-Nendaz.

### SAINT-AURICE

### Concours interne du Ski-Club

Pour clore une magnifique saison, le Ski-Club de Saint-Maurice conviait ses membres dimanche 7 avril aux Cerniers pour y disputer son traditionnel concours interne. Le slalom géant, soigneusement piqueté par Jean-Pierre Voisin, se courrait en deux manches. Notre toujours fidèle et dévoué Louis Tomasi, assisté de Jacques Micotti, assurait le chronométrage d'une manière impeccable. Malgré le brouillard olympique qui traînait de Grenoble aux Giettes, cette journée connut un franc succès et la distribution des prix se déroula au Restaurant des Cerniers dans une chaude ambiance. Voici les principaux résultats :

#### Catégorie O.J.

1. Gex Patrice	37"6
2. Becquelin Philippe	48"
3. Gauthier Pierre-André	50"4
4. Morisod Bruno	66"3

#### Catégorie Dames

1. Amacker Colette	37"9
2. Micotti Michèle	40"8
3. Hug Danièle	47"2
4. Monnay Josiane	50"7
5. Morisod Rita	60"1
6. Meuwly Mady	66"4
7. Gauthier Anita	79"3
8. Roh Christiane	81"4
9. Dirac Hélène	83"

#### Catégorie juniors

1. Aymon Louis-Philippe	46"8
2. Borloz Eric	47"9
3. Meyer Jean-Paul	48"4
4. Epiney Jean-Pierre	53"7
5. Dorsaz Edgar	63"
6. Dorsaz Christian	63"7
7. Abbuehl Hansruedi	64"5
8. Rey-Mermet Charly	67"8
9. Rey-Mermet Jean-Maurice	76"8

#### Catégorie seniors I

1. Antony Roland	43"1
2. Widmer Jacques	43"4
3. Delitroz Bernard	60"
4. Fiaux Michel	78"4

#### Catégorie seniors II

1. Glassey Michel	41"7
2. Gex Gilbert	50"
3. Amacker Edmond	52"5
4. Becquelin Michel	67"3
5. Morisod Fredy	67"9
6. Crittin Michel	71"7
7. Gauthier André	73"4
8. Crittin Georges	97"7

Le challenge messieurs a été gagné par Michel Glassey, meilleur temps de la journée. Le challenge dames a été remporté définitivement par Colette Amacker.

### Participez au concours des livres de téléphones !

Il y a quelques jours, le volume No 2 de la liste des abonnés au téléphone (cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud) est entrée en vigueur. Celui qu'il remplace peut avoir pour vous une certaine valeur si vous participez au concours organisé à l'occasion de sa récolte des livres de téléphone périmés par l'Action suisse pour la radio aux personnes âgées, invalides, défavorisées.

Pour prendre part à ce concours, il suffit d'écrire son nom et son adresse sur la couverture d'une ou même de plusieurs listes d'abonnés au téléphone périmés et de les remettre soit au guichet de la poste, soit dans une droguerie. Dans chacune des dix régions où sont distribués les livres de téléphone, un tirage au sort qui se déroule dans les studios de radiodiffusion et de télévision permet d'attribuer aux gagnants : un bon pour un week-end de deux personnes dans une station touristique, un magnétophone à cassette et sept appareils de photo. Souvenez-vous aussi qu'en donnant vos livres de téléphone périmés à la poste et dans les drogueries pour la récolte de l'A.S.R. vous faites une bonne action.



### QUI VEUT ALLER LOIN MÉNAGE... SES PNEUS !

Un programme en dix points, établi par le plus grand fabricant de pneus du monde, sur la base d'examen approfondis et minutieux.

1) Changez alternativement les roues de votre voiture (celles de devant derrière, celles de droite à gauche et vice-versa). Ceci au moins tous les 5000 km. Votre garagiste vous donnera tous renseignements utiles quant à la manière de procéder.

2) La pression des pneus ne doit pas être adaptée aux températures extérieures, donc ni diminuée par temps chaud, ni augmentée par temps froid. Beaucoup d'automobilistes croient de façon erronée que la pression doit être diminuée apr temps chaud parce que la chaleur augmente le volume d'air dans les pneus. Les ingénieurs confirment cet état de choses, mais relèvent que l'augmentation du volume d'air est relativement faible et que les pneus sont construits en conséquence. La pression ne doit donc pas être modifiée selon les variations de température.

3) Dans deux cas cependant la pression des pneus doit être augmentée : avant de partir pour un grand voyage où l'on prévoit des vitesses moyennes élevées et si la voiture est très chargée.

4) Si la charge dépasse le maximum autorisé par le fabricant, il faut utiliser des pneus d'un format supérieur. Tenez compte à ce propos des conseils du producteur de votre voiture.

5) Si la pression d'un pneu diminue trop rapidement - surtout lors de grandes vitesses - il faut démonter ce pneu et le faire contrôler minutieusement dans une station-service. Car il est peut-être - mais pas nécessairement - défectueux.

6) Les pneus défectueux doivent être réparés depuis l'intérieur. Des réparations faites sur l'extérieur de la carcasse ne peuvent être qu'un pis-aller provisoire. Il faudra ensuite procéder au plus vite à une réparation durable.

7) Des roues mal ajustées provoquent une usure irrégulière des pneus et occasionnent des vibrations qui sont très désagréables pour le conducteur de la voiture. Faites ajuster de temps en temps les roues de votre voiture.

8) De même des freins défectueux peuvent provoquer des ennuis similaires et il en résulte une usure irrégulière des pneus. Les freins devraient donc être contrôlés et revisés tous les trois mois.

9) Des amortisseurs en mauvais état peuvent également occasionner une usure irrégulière des pneus et, partant, des incidents mécaniques. Les amortisseurs devraient être contrôlés tous les 10.000 ou 15.000 km. et, si besoin est, ils devraient être remplacés. Les ingénieurs donnent ce judicieux conseil sur la base d'essais minutieux et approfondis.

10) Des roues qui ont une tendance exagérée à pencher soit en dedans soit en dehors provoquent aussi une usure unilatérale des pneus. Chaque fois que l'on constate une usure anormale ou que la conduite de la voiture se révèle plus difficile - mais en tout cas tous les six mois - il serait judicieux de faire contrôler les roues quant à leur ajustement et parer à d'éventuelles défectuosités.

Le danger est que de telles défectuosités n'apparaissent pas subitement, mais plutôt lentement, sans que le conducteur s'en rende compte, car il s'y habitue. C'est pourquoi des contrôles périodiques de votre voiture sont non seulement à recommander, mais absolument indispensables.

## Brèves nouvelles des PTT

Durant l'interruption de trafic sur la ligne du Gothard, du 11 et 12 mars, les PTT ont transporté les envois urgents de la poste aux lettres ainsi que les journaux au moyen de tourgons routiers entre Coire et Bellinzona, par le tunnel du San Bernardino.

Un bureau de poste démontable, constitué d'éléments légers, sera attribué à la direction d'arrondissement de Genève et permettra de répondre aux besoins en offices temporaires. Il pourra offrir jusqu'à six guichets en différentes dispositions.

Les installations mécaniques de l'exploitation postale ont augmenté de 130% depuis 1960. 275 installations de transport mécanique des lettres, 753 installations de transport des colis, 37 machines à trier les chèques et les lettres ainsi que 101 installations de télévision et de signalisation industrielles sont actuellement en service aux PTT.

La opste aux lettres de Suisse pour le Japon est désormais acheminée par la Sibérie. Cette nouvelle voie de surface est notablement plus rapide que celle qui empruntait jusqu'ici les Etats-Unis. Pour les colis à destination du Japon, l'expéditeur peut choisir entre la voie maritime par le cap de Bonne-Espérance (52 jours) et la voie terrestre par la Sibérie (22-29 jours).

Au cours du mois de février 1968, 14.930 possibilités de raccordement (en chiffre net) ont été créées par la construction des nouveaux centraux de Flaach et de Lucerne-Tribschen, ainsi que par l'agrandissement des centraux de Brougg (AG), Champéry, Köniz, Saas-Grund et Zuoz. La taxation par impulsion périodique a en outre été étendue à 16 autres centraux.

Des appareils de lecture de micro-films sont en service depuis le début de l'année à toutes les positions du numéro 11 (renseignements) à Bienne.

Un câble coaxial sera posé d'ici à 1970 entre Martigny et Aoste. Il aug-

mentera la sécurité de la liaison Lugano-Milan actuelle et améliorera la correspondance téléphonique entre les régions frontalières intéressées.

La correspondance téléphonique avec les navires en mer a été étendue aux unités battant pavillon espagnol ainsi qu'aux bâtiments suisses «Caribia», «Cassarate», «Randa», «St-Cergue» et «Sun Amelia».

Une installation radiotéléphonique pour la correspondance avec les véhicules, avec raccordement au réseau public, a été mise en service à l'Albis.

On a terminé les extensions des centraux télex de Lucerne et Bienne, dont la capacité est maintenant de 300 pour le premier et de 400 raccordement pour le second.

Les communications télex avec le réseau américain de la Western Union Telegraph Company (WUD) sont désormais acheminées par un faisceau de circuits spécial Zurich-New-York. Les abonnés suisses n'ont ainsi plus qu'à composer l'indicatif national unique des Etats-Unis, soit le 065, pour communiquer avec les abonnés du réseau WUD.

Quatre caméras de télévision transmissées, avec les équipements de studio correspondants, ont été mises par les PTT à la disposition de la SSR pour la production de grandes émissions à Lugano-Paradiso, le studio de la TV suisse italienne.

Suisse à la recrudescence des opérations de guerre au Vietnam du Sud, le trafic téléphonique a été interrompu du 5 au 12 février. Il est de nouveau ouvert, mais les télégrammes subissent des retards et ne sont acceptés qu'aux risques de l'expéditeur.

Huit volontaires venus du Cameroun, du Dahomey et du Togo ont reçu pendant neuf mois, dans les services des PTT, une instruction théorique et pratique approfondie sur les centraux téléphoniques automatiques, dans le cadre de l'aide technique suisse aux pays en voie de développement.

D'autre part, une série de numéros de téléphone seront modifiés dans les groupes de réseaux 025 Aigle et 037 Fribourg. A partir de samedi, on ne devra donc plus utiliser que la nouvelle édition 1968/1969 de l'annuaire des téléphones No 2. Observator.

**ENCAS DE DEUIL**

les Pompes funèbres E. Naefen, 9, rue du Grand-St-Bernard Martigny-Ville se charge de toutes les formalités. Cercueils - croix - couronnes Corbillard automobile

Téléphonez au 22295

## Bibliographie

### La science appelle les jeunes

Nous avons reçu la revue «La science appelle les jeunes» dont c'est la première parution. Cette publication poursuit le même but que l'Institution des concours annuels fondés en 1966 et de même appellation, notamment celui d'enthousiasmer la jeunesse de notre pays pour la recherche personnelle dans les domaines scientifiques et techniques qui lui sont accessibles.

L'intention première de cette revue est de faire connaître à des cercles plus étendus, les travaux de concours de qualité, travaux qui supposent beaucoup de travail et de peine et aboutissent souvent à des résultats dignes d'intérêt. La publication se donne en outre pour mission de créer des liens entre jeunes chercheurs et cercles intéressés par leurs recherches. A part les travaux de concours, sont publiés des articles originaux émanant de personnalités scientifiques de diverses disciplines, ainsi que des rapports et des renseignements sur les concours déjà organisés ou futurs. La jeunesse elle-même est invitée à prendre la plume.

Le périodique «La science appelle les jeunes» est bilingue et illustré. Il paraîtra en principe tous les deux mois (à raison de 8 numéros par an, dont deux numéros doubles). Son prix est de 50 centimes le numéro simple et un franc pour le numéro double. Prix de l'abonnement annuel : 3 francs.

### Une adolescente très précoce

Quand un père (veuf) découvre que sa «grande» fille est... disons : très avancée pour son âge, il ne sait plus que faire ni de quel côté se tourner. Lisez plutôt la navrante confidence publiée dans «Bouquet» du 10 avril. De quoi, pour les parents, s'arracher les cheveux.

Dans le même numéro : le grand reportage (avec photos couleurs) de Charles-André Nicole sur de curieuses coutumes pré-sahariennes, de nombreuses pages de mode suisse, des boutelles (vides !) pour se mettre en formes avant la saison des plages, des champions en herbe, un petit génie et la vie familiale de Daphné du Maurier.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

### MADAME LOUIS MORET

exprime ses sentiments de vive gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial à M. le Dr Charles Brocard, au personnel de l'Hôpital de Martigny, à la classe 1922, à la Société Coopérative et à la Fanfare l'Indépendante.

Charrrat, avril 1968.

P 65490 S

LE CLUB-ALPIN SUISSE (Groupe de Martigny), a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur

## Edouard SUBILIA

père de son dévoué président

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Joli lot de

## TUYAUX D'OCCASION

et neufs

toutes dimensions.

Consignez à temps chez :

Gilbert Rebord, av. Oscar-Bider  
Atelier mécanique - SION  
Tél. (027) 2 12 74 et 2 46 96

P 24816 S

## A vendre

Voiture Vaillant 14 CH. Mod. 1966 environ 30.000 km. en parfait état mécanique, état de neuf, de première main.

Tél. (027) 8 13 61.  
P 25215 S

## Excellent FROMAGE

tout gras, extra qualité, meules de 3 - 5 kg. Prix d'action Fr. 5,50 le kg. G. Hess, fromages 4511 Horriwil / SO

Cherche à Sion pour tout de suite

## bureau

pour fiduciaire, comprenant 1 ou 2 locaux.

Faire offres s.ch. PA 25148 à Publicitas, 1951 SION. P 25148 S

## A vendre CHAMBRE A COUCHER

état de neuf et une table de cuisine. S'adr. à Pierre Nanchen, Rue de la Dranse 2, Martigny. P 65497 S

**RIDDES**

**Grande salle de l'Abeille**

DIMANCHE 14 AVRIL

matinée à 14 heures, soirée à 20 heures 15

**SOIRÉE ANNUELLE DE LA SFG RIDDES**

dès 22 heures 30 : BAL  
avec l'orchestre JO PERRIER

**MARTIGNY APPARTEMENTS À VENDRE**

M. Marcel MORET informe les intéressés qu'il a mis en chantier le bâtiment «SOLEIL LEVANT II», aux Epeney.

Cet immeuble se vend, comme le premier, par appartements. Les appartements seront à disposition des acquéreurs au printemps 1969. Vue imprenable.

Prix : studios dès Fr. 20.000  
3 pièces dès Fr. 68.000  
4 pièces dès Fr. 85.000

Les places de parc dans le parking souterrain jouxtant le bâtiment sont vendues séparément.

Appartement-témoin à disposition des intéressés.

«SOLEIL LEVANT II»  
Marcel MORET, Martigny  
(026) 2 22 12

P 243 S

**La santé et la joie de vivre**

dépendent souvent d'une alimentation

**SAINTE, NATURELLE ET MIEUX ÉQUILIBRÉE**

Produits diététiques, régimes, épicerie fine, produits de beauté 100% naturels!

Le spécialiste vous conseille :

Centre d'alimentation naturelle et diététique rue de la Porte Neuve, SION - Tél. (027) 2 69 36

... le self-service de votre santé! P 24791 S

**DR. PELLISSIER**

Spécialiste FMH

Nez - Gorge - Oreilles

S I O N

**ABSENT**

dès le 11 avril.

P 24965 S

**A LOUER**

au centre de Sierre, sur route cantonale

**2 MAGASINS avec vitrines**

à Fr. 85,- et Fr. 45,- le m2

S'adresser à René Antille, Rue de Sion 19, SIERRE - Tél. 5 06 30.

AS 639 S

Pour cause imprévue, à vendre

**2 PORTES**

de garage Ki-plak, neuves, vernies en gris, cédées avec fort rabais, pause comprise. Vide de maçonnerie 240x200.

Ch. Dugon, BEX, tél. (025) 5 22 48  
P 65459 S

**Imprimerie MONTFORT**  
MARTIGNY

**Glaces POLE NORD s.a.**

cherchent

**CHAUFFEUR-VENDEUR**

Pour son dépôt du Valais, habitant si possible la région de Charrat-Martigny. - Poste intéressant, salaire selon capacités. - Entrée tout de suite ou à convenir.

Téléphoner au (021) 77 31 11 (heures de bureau).

P 34182 L



Parce que ARKINA Citron est préparé avec la pétillante eau minérale de la source ARKINA. Comme toutes les autres boissons de table ARKINA au jus ou à l'arôme de fruit: orange, grapefruit, ananas, framboise.

Délicieuses et si désaltérantes, les boissons de table ARKINA font plaisir à toute la famille. Chacun y trouve son goût préféré et la fraîcheur de l'eau minérale de la source ARKINA.

En vente dans les bons magasins d'alimentation.

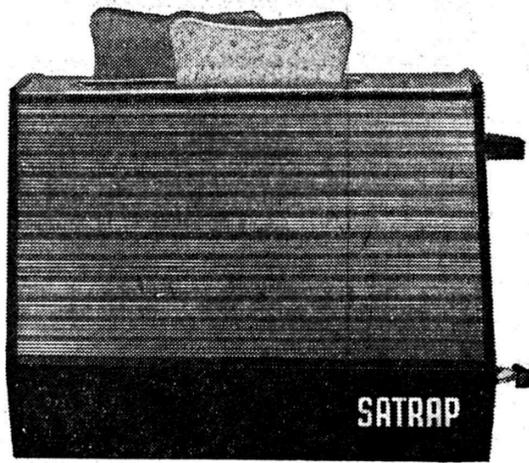
Boissons de table au jus ou à l'arôme de fruits, de la source minérale ARKINA

**ARKINA**

ça coule de source!

Distributeur principal:

**PIOTA, MARTIGNY-BOURG**



SATRAP

seulement 49.-

Faites à votre famille,

dimanche prochain au déjeuner, la surprise de toasts bien croustillants! SATRAP-tostomat, le grille-pain automatique, aux formes harmonieuses, est un cadeau très apprécié - que vous pouvez peut-être accompagner d'une belle tresse au beurre! Avec ristourne

COPO

L'HOTEL EUROPE, à SIERRE  
demande

1 femme de chambre

1 fille de ménage

Téléphoner au (027) 5 24 31

P 25143 S

**CINEMAS**

★ Martigny - Etoile ★

Samedi et dimanche - (16 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Aventures, suspense, amour:

ESTOUFFADE A LA CARAIBE

avec Frederick Stafford et Jean Seberg.

Samedi, à 17 h. 15, lundi 15 et mardi 16, à 20 h. 30 - (18 ans révolus) - Film d'art et d'essai:

QUAI DES BRUMES

de Marcel Carné, avec J. Gabin.

Domenica alle ore 17 - In italiano - (16 anni comp.):

DUE MAFIOSI NEL FAR-WEST

con Franco Franchi e Ciccio Ingrassia.

★ Martigny - Corso ★

Samedi et dimanche - (18 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Un «western» âpre et mouvementé:

UN DOLLAR ENTRE LES DENTS

avec Tony Anthony et Frank Wolff.

Dimanche, à 17 h. - (Enfants dès 12 ans) - Lundi 15 et mardi 16 (16 ans révolus) - Des aventures héroïques, palpitantes:

LA VALLÉE DES OMBRES ROUGES

★ Fully - Michel ★

Samedi et dimanche - (16 a. révolus) - Fernandel et Danielle Darrieux dans:

L'HOMME A LA BUICK

Un film qui vous amusera follement.

★ Saxon - Rex ★

Samedi et dimanche - (18 a. révolus) - L'authentique histoire d'un espion:

TRIPLE CROSS

avec Yul Brynner et Christopher Plummer.

Dimanche, à 14 h. 30 - (enfants dès 12 ans):

LA VALLÉE DES OMBRES ROUGES

★ Ardon - Cinéma ★

Attention: Seulement en version italienne, sous-titrée français-allemand, 20 h. 45 - (16 ans):

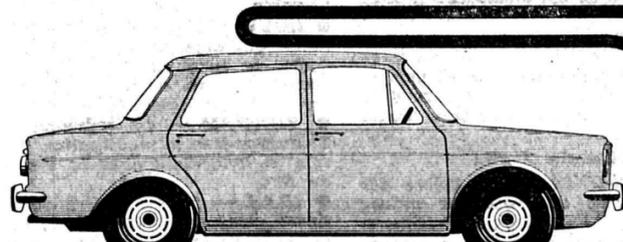
ROGER LA HONTE

En scope couleurs: le film qui plaît et qui émeut. - Domenica alle ore 16,30 e 20 h. 45:

TRAPPOLA PER L'ASSASSINO

**SIMCA 1000**

raisonnable par excellence



Moteur 4 cylindres à l'arrière - 42 CV/DIN - 4 portes - boîte à 4 vitesses synchronisées, système Porsche -

vitesse de pointe: 133 km/h - boîte automatique sur demande.

Dès Fr. 5990.-

Garage Claude Rey  
Les Marronniers  
Martigny  
Tél. 21045



**MARTIGNY Place du Manoir**

Samedi 13 - Dimanche 14 et Lundi 15 avril

**Fête foraine**

Carrousel d'enfants - Tirs - Himalaya

Se recommande: Dékumbis.

P 17516 S

## LETTRE PARLEMENTAIRE

## La loi sur les établissements publics (III)

Nous devons avoir à l'esprit que le projet est en première lecture devant la Haute Assemblée, qui peut encore le modifier au cours de la discussion générale précédant le vote final sur les premiers débats. Le vote interviendra à la session ordinaire de mai.

Puis viendront ultérieurement les seconds débats et, enfin, le vote populaire.

Au cours de la dernière session prorogée, plusieurs députés présidents de commune ont défendu âprement l'autonomie communale en intervenant à chaque article du projet qui accorde à l'Etat la compétence de prendre une décision, sans laisser suffisamment de latitude aux administrations locales de se prononcer.

Prenons un exemple.

Dans notre dernière lettre, nous avons parlé des patentes dites communales.

Il s'agit des patentes de dancing, de café-restaurant, de pension alimentaire, d'établissement sans alcool et de cantine installée en permanence pour les manifestations culturelles ou sportives.

L'article 21 du projet original prévoyait que ces patentes étaient octroyées par le Conseil communal. Toutefois, la décision de la commune devait être homologuée par le Département des finances.

Ce texte instituait donc le Département des finances organe de surveillance de l'octroi de toutes les patentes communales, alors qu'il se prononce déjà sur les patentes dites cantonales (hôtels, etc.).

Selon les députés-maires, si l'on ose employer cette expression en Valais, la commune devait donc se contenter de donner un simple préavis à un Département cantonal sur une patente normalement accordée par elle.

On aurait dit que nos présidents avaient prêté serment sur la Planta, devant la grande Catherine, de défendre l'autonomie des communes jusqu'à la dernière virgule du projet.

Il ne s'agissait pas, cette fois-ci, de demander au Conseil d'Etat une subvention pour la construction d'une route ou d'un bâtiment public dans une commune. Dans ces cas-là, le débat sur l'autonomie ne dépasse pas le cadre de la salle des pas perdus.

Finalement, l'article 21 a été modifié dans ce sens que l'homologation des patentes communales par le Département

des finances n'intervient que si les dispositions légales font l'objet d'une dérogation, notamment dans l'application de la clause du besoin qui limite le nombre des cafés-restaurants et tea-rooms sur la base du chiffre de population de résidence au 31 décembre de l'année précédente la demande de patente.

Cette disposition, si elle n'est pas modifiée avant que la loi soit soumise au peuple, ressemble comme une sœur jumelle à celle de l'article 16, alinéa 3,

par Jean VOGT

président du groupe radical  
du Grand Conseil

de la loi de 1916 actuellement en vigueur, et qui prévoit que les « concessions » peuvent être accordées en dérogation à la règle fatidique d'un débit de boissons alcooliques pour 200 habitants, dans des circonstances spéciales. Ces concessions accordées à titre exceptionnel doivent être approuvées par le Conseil d'Etat.

Or l'on sait qu'à l'heure actuelle le nombre des établissements servant des boissons alcooliques est bien supérieur à la limite légale d'un pour 200 habitants.

Cela revient à dire que les patentes accordées en application de la nouvelle loi seront presque toujours soumises à l'homologation de l'administration cantonale.

Au cours des débats du Grand Conseil, un député-juriste voulut obtenir l'assurance formelle que l'homologation cantonale des patentes communales consistait simplement dans l'examen de la légalité des décisions prises par les communes.

Mais, comme l'homologation n'intervient qu'en cas de dérogation à la loi par les communes, il faut admettre que, dans ce cas, la décision finale appartient au Département cantonal compétent sous réserve de recours au Conseil d'Etat, sinon l'homologation ne serait que l'accusé de réception d'un avis, d'une communication adressée par la commune à l'Etat, sans que celui-ci ait le droit d'y toucher.

On voit immédiatement à quelle

fantaisie juridique on pourrait se livrer.

Il faut donc que le Conseil d'Etat et la commission fassent savoir au Grand Conseil, en session de mai, que l'homologation par le canton des décisions communales dérogeant exceptionnellement à la loi est une véritable décision que le Département compétent assume sans être lié par celle de la première instance. C'est la logique même.

Si l'on abandonne cette conception,

il faut à notre avis abandonner aussi le principe de l'homologation, ce qui présente un danger certain dans les communes où la politique l'emporte sur la sauvegarde de l'intérêt général.

Dans un dernier article, nous examinerons prochainement d'autres dispositions de la nouvelle loi, notamment la clause du besoin et la nature juridique de la patente.

Jean Vogt

## Importantes décisions de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Dans sa séance du 11 avril le Comité de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes a :

- pris acte avec regret de la démission du comité de l'Union de M. Eric Masserey, appelé à des fonctions importantes en-dehors du Valais ;
- décidé d'envoyer une requête à la Division fédérale de l'Agriculture pour l'inviter à intervenir auprès des grands importateurs afin qu'ils gardent la mesure dans leurs achats de fraises étrangères et qu'ils évitent une présaturation du marché dont la production indigène, surtout celle de montagne, pourrait gravement pâtir ;
- décidé de participer à l'établissement et au financement d'un programme d'étude des possibilités de transformation industrielle de la tomate ainsi que des possibilités de production de variétés destinées à l'industrie. Les stations fédérales d'essais en prennent la direction ;
- adopté un programme d'information de l'Union basé sur le renforcement de l'information en Valais et en Suisse et sur la réalisation régulière d'actions de « relations publiques » destinées à susciter la bienveillance de l'opinion ;
- étudié une révision du règlement des bourses, afin d'associer plus étroitement les acheteurs à la fixation des prix ;
- chargé la commission spéciale d'étudier les modifications à apporter aux interventions du fonds de compensation en faveur de la tomate ;
- demandé que soient entreprises des démarches en vue de dégager le marché du céleri dont la vente est difficile.

Office Central, Sion.

### AFFAIRES FÉDÉRALES

## Revision des dispositions sur le contrat de travail

La Commission du Conseil national pour la revision des dispositions régissant le contrat de travail (Titres 10 et 10bis du Code des obligations) a tenu, à Lenzburg, une nouvelle séance de 2 jours, sous la présidence du Conseiller national J. Hofstetter. Le professeur W. Hug, auteur de l'avant-projet, suivait les délibérations en qualité d'expert.

La commission s'est prononcée sur l'obligation de l'employeur de verser le salaire en cas d'empêchement du travailleur pour cause de maladie, d'accident ou pour d'autres raisons, et elle a repoussé à ce propos une proposition visant à obliger le travailleur à s'assurer contre la perte de salaire et l'employeur à payer au moins la moitié des primes. Elle s'est ralliée à la conception du projet, qui réserve les dérogations par voie contractuelle. Quant au problème de l'assurance obligatoire contre la perte desalaire, il y aura lieu de l'examiner lors de la revision de la loi sur l'assurance-maladie et accidents.

Approuvant la solution actuelle, la commission estime que le salaire ne doit pas être versé en cas d'accident professionnel si le travailleur est as-

suré auprès de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents. En matière d'accidents non professionnels, elle s'est prononcée en faveur d'une réglementation permettant d'imputer l'indemnité de chômage sur le salaire lorsque l'employeur a pris à sa charge au moins la moitié des primes ; le même principe vaut aussi en cas de maladie ou d'accident d'un travailleur assuré auprès d'une Caisse-maladie ou d'une assurance privée. La commission a souscrit à la réglementation actuelle qui dispense l'employeur de verser le salaire du travailleur au service militaire ou qui accomplit un service de protection civile, en tant qu'il est indemnié par le régime des allocations pour perte de gain.

A l'unanimité, la commission a approuvé l'interdiction de céder ou mettre en gage le salaire futur. Elle a en outre approuvé les dispositions relatives au remboursement des frais, y compris ceux qui résultent de l'emploi d'un véhicule à moteur. D'autre part, les nouvelles dispositions sur la protection de la personnalité du travailleur, qui sont d'une importance prépondérante, ont été approuvées à l'unanimité.

### L'actualité monétaire

## On discute...

Il y a des problèmes à résoudre dans tous les domaines, et il faut constater que ceux qui sont, de par leurs fonctions, chargés de les résoudre, donnent l'impression de ne pas savoir par quel bout les prendre.

En effet, les mois, les années se succèdent et on discute toujours autour des mêmes questions.

Cela ne veut pas dire qu'on prononce des paroles inutiles. Il arrive, assez souvent, que quelques suggestions, quelques idées intéressantes sont lancées, voire discutées ou disséquées, mais il n'en sort finalement rien, parce que l'idée vient « buter » sur une impossibilité matérielle... Prenons par exemple, la grande question financière et monétaire internationale.

On sait que pour atténuer, et autant

que possible éliminer le déficit de sa balance des paiements, le gouvernement des Etats-Unis a pris diverses mesures. Il semble que ce sont les pays européens qui finalement feront les frais de la politique d'austérité que l'on vient d'instaurer à Washington. N'est-ce pas M. Mendès-France, qui a dit que « ces mesures sont très préoccupantes », ce qui sous-entendait que dans cette affaire l'Europe était plutôt perdante. C'est l'évidence même. Les exportations vers les USA souffriront des restrictions décidées aux USA et le tourisme américain en Europe va se contracter de telle manière qu'il y aura moins de dollars dépensés par les visiteurs d'outre-Atlantique. D'autres secteurs sont touchés par les mesures américaines, mais on s'efforce dans certains pays de faire le moins de publicité possible, à ces incidents.

Certains hommes politiques français s'accablent cependant pas les Américains, et ne critiquent pas leurs méthodes. Ils vont même jusqu'à dire que l'intérêt des autres pays est de voir les Etats-Unis régler ce problème de leur balance des paiements. Ainsi M. Giscard d'Estaing, ex-ministre des Finances, a reconnu qu'au cours de ces vingt dernières années, les Américains en « inondant » par exemple l'Europe, de leur dollars, ont très largement contribué à l'expansion économique d'une grande partie du vieux continent.

La question qui, maintenant, retient l'attention des économistes est celle-ci : Si les apports en provenance des USA s'amenuisent et à plus forte raison s'ils disparaissent, comment trouver une compensation, dont le but serait de maintenir le rythme de l'expansion, et d'asseoir les garanties monétaires sur une base internationale solide ?

A ce propos une fois de plus on a évoqué le problème de la réévaluation de l'or. Il s'agit, en réalité, de la dévaluation générale de toutes les monnaies. C'est une « affaire » difficile à avaler. On ne peut d'ailleurs rien faire sans l'avis des Américains, qui, pour le moment, sont résolument opposés à une telle mesure. Des spécialistes, par ailleurs, prétendent qu'un nouvel « alignement » (le temps des euphémismes n'est pas encore révolu) ne changerait rien au fond du problème. C'est encore M. Mendès-France qui souligne les faiblesses d'une telle proposition, car, selon lui, la production annuelle d'or dans le monde est insuffisante... Ou il faudrait une liquidation des thésaurisations privées qui sont énormes... mais allez convaincre les particuliers de se défaire de leurs « jaunets » ou de leurs « briques ».

Ayant écarté la réévaluation de l'or (qui ouvrirait, de surcroît, les vannes de l'inflation) les experts avancent l'idée d'une « monnaie européenne ». Ce à quoi, M. Debré, l'actuel ministre des Finances français, qui n'est pas hostile à cette dernière proposition, a fait observer que la monnaie n'est finalement que l'expression d'une politique et que par conséquence, cette monnaie dite européenne, donc commune à plusieurs Etats suppose, au préalable, une unité politique sur le vieux continent.

La thèse est valable, et en tout cas, elle apporte une solution, mais comme devait le dire un commentateur de presse, il y a loin de la coupe aux lèvres, et comme chacun le sait, si cette Europe politique ne se fait pas, et ne se fera probablement pas de sitôt, c'est qu'il y a quelqu'un qui ne veut pas qu'elle se fasse...

Et c'est pourquoi la question monétaire, cent fois considérée, reste toujours en panne...

Hubert Revol

## La semaine dans le monde

### Vendredi 5 avril

● **ETATS-UNIS** — Disciple de la non-violence pour l'égalité des Noirs, le pasteur Martin Luther King, Prix Nobel de la Paix, est assassiné à Memphis. Son assassin, qui s'est servi d'un fusil à lunettes, parvint à prendre la fuite. Devant la gravité des événements, le président Johnson annule son voyage à Honolulu et lance un appel au calme.

● **VIETNAM** — Le président Van Thieu déclare que si des négociations véritables devaient avoir lieu pour mettre fin à la guerre, il appartiendrait à Saïgon de jouer le rôle principal dans ces négociations.

● **FRANCE** — La police des stupéfiants de Paris arrête deux trafiquants porteurs de huit kilos de drogue, représentant la somme de seize millions de francs.

### Samedi 6 avril

● **ETATS-UNIS** — Des scènes de guerre civile se déroulent dans une cinquantaine de grandes villes, après l'assassinat du Dr King. Des morts sont signalés un peu partout et des quartiers entiers incendiés.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE** — Le gouvernement démissionne en bloc « à l'unanimité de ses membres » afin de préparer la voie à d'importantes modifications.

● **ALLEMAGNE** — Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les Allemands de l'Est pourront se prononcer sur le régime dans lequel ils vivent.

### Dimanche 7 avril

● **ETATS-UNIS** — La colère des Noirs gagne de nouvelles villes : Nashville, Pittsburgh, Baltimore. Dans cette dernière ville on déplore quatre morts et près de 500 blessés.

● **ALLEMAGNE** — Un bimoteur qui effectuait la liaison Hambourg-Zürich s'abat en Forêt-Noire, près de la frontière suisse. Le pilote et les trois passagers sont tués.

### Lundi 8 avril

● **VIETNAM** — Radio Hanoi annonce que le Vietnam du Nord est disposé à rencontrer les délégués américains à Pnom-Penh pour des négociations sur l'arrêt des bombardements sur le nord du pays.

● **PAKISTAN** — Un petit bateau de cinq cents tonnes coule au large d'Oman. Deux cents personnes périssent noyées.

● **POLOGNE** — Le président Ochab fait part au Parlement de sa volonté de se démettre de ses fonctions.

● **GRANDE-BRETAGNE** — Peu après avoir décollé de l'aéroport de Londres, un Boeing 707 s'écrase au sol avec 126 passagers. Cet accident, qui aurait pu être une terrible tragédie, fait cinq morts.

### Mardi 9 avril

● **ETATS-UNIS** — Plus de cinquante mille personnes font d'émouvantes adieux au pasteur Martin Luther King, au cours du service funèbre qui se déroule à Atlanta, en Georgie.

● **CHILI** — Un « DC-3 » des lignes chiliennes s'écrase et prend feu dans le sud du pays, cinq minutes avant son atterrissage. Aucun survivant parmi les trente-six occupants de l'avion.

● **ISRAEL** — Tel Aviv envisage de miner la frontière avec la Jordanie et de se procurer de nouveaux équipements, afin de limiter l'infiltration des commandos jordaniens.

### Mercredi 10 avril

● **ETATS-UNIS** — Le général Abrams succède au général Westmoreland au poste de commandant en chef des forces américaines au Vietnam.

● **NOUVELLE-ZELANDE** — L'ouragan qui déferle sur le pays provoque le naufrage d'un ferry-bout devant le port de Wellington : 45 morts et une centaine de disparus.

● **VIETNAM** — Le président Van Thieu annonce la mobilisation générale et immédiate dans le Vietnam du Sud.

● **IRAK** — Malgré l'offre de plusieurs compagnies étrangères, l'Irak décide d'exploiter lui-même la zone pétrolière de Roumeïla-Nord.

### Judi 11 avril

● **ETATS-UNIS** — La Chambre des représentants adopte un projet de loi, longtemps différé, sur les droits civiques comportant l'élimination de la discrimination en matière de logement. Espérons que ce vote signifiera la fin des ghettos noirs.

● Après avoir refusé Pnom-Penh, Washington formule des objections quant au choix de Varsovie comme lieu possible des entretiens sur le Vietnam.

● **BRESIL** — De hauts fonctionnaires et des officiers supérieurs sont inculpés dans l'affaire du massacre des indiens.